

ÉVALUATION DES ÉLÈVES DÉPASSER LA MESURE

La réforme de l'évaluation des élèves est en cours. Sommative ou formative ? Il était temps de clarifier ses finalités et ses usages pour mettre résolument l'évaluation au service des apprentissages pour les élèves et pour les enseignants.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
ALEXIS BISSEKINE
GINETTE BRET
PIERRE MAGNETTO
VIRGINIE SOLUNTO

Faut-il supprimer la note à l'école ? Alors que la Conférence nationale sur l'évaluation des élèves s'apprête à rendre ses préconisations pour réformer le système (lire p15), la problématique semble se résumer dans l'opinion publique à cette question forcément réductrice. Pour les enseignants, elle est toutefois cruciale. Les évaluations ont été renforcées en maternelle et les nationales déplacées du CE2 au CE1 et de la 6^e au CM2, le ministère a mis en place le livret personnel de compétences... Les mesures imposées ces dernières années ont suscité des interrogations : des évaluations pour quoi faire et pour qui ? Les PE ont besoin d'y voir clair (lire p13). La mise en place du socle commun de compétences, de connaissances et de culture, la prochaine entrée en vigueur des nouveaux programmes (en 2015 pour la maternelle et en 2016 pour l'élémentaire), conduisent à revoir les règles d'évaluation du travail des élèves. Elles doivent aussi contribuer à rendre l'école plus efficace. Alors que dans les années 70 nombre de pays européens ont engagé une réflexion sur le sujet et ont centré leurs évaluations sur les compétences des élèves, la France, elle, se situe « *entre immobilisme et mouvement* », « *au milieu du gué* ». Ce sont les conclusions du rapport du Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) publié en décembre*, basé sur la comparaison de l'évaluation à la Française avec celle des autres pays de l'OCDE.

Quelle finalité pour les évaluations ?

Dans ces pays, l'évolution de la note traditionnelle vers d'autres manières de procéder comme le repê-

rage par les lettres, permet « *de cerner plus précisément les performances attendues et atteintes et renseignent donc mieux les élèves et leurs parents sur les compétences déjà acquises ou les domaines dans lesquels l'élève doit encore progresser* » souligne la sociologue de l'éducation Nathalie Mons (lire p14). Ce faisant, la présidente du Cnesco pose le problème de la finalité des évaluations. Quand les mieux classés à PISA se sont engagés dans cette voie, la France, elle, est restée malgré les évolutions sur un fonctionnement ambigu. Les évaluations nationales y étaient très sommatives, pointant les

« INTERPRÉTER LES ERREURS DES ÉLÈVES, LES SAISIR NON PAS COMME LES EFFETS D'UN MANQUE D'EFFORT OU D'ATTENTION, MAIS COMME RELEVANT DES CONCEPTIONS QUI FONT OBSTACLE À L'ACCÈS AU SAVOIR ; REPÉRER LES ÉLÈVES QUI SONT DANS LE 'MALENTENDU' À PROPOS DES TÂCHES SCOLAIRES. »

acquis des élèves aux moments charnière de leur scolarité, sans pour autant avoir une vocation formative, celle d'accompagner l'enfant dans ses apprentissages scolaires. De plus, les mêmes épreuves devaient aussi servir à évaluer les performances de l'école, devenant un outil pour le pilotage du primaire. Dans son rapport sur l'évaluation, l'Inspection Générale insiste sur ce point : « *l'absence de différenciation entre évaluation forma-*



tive et sommative est récurrente. Le mélange des deux empêche les enseignants de connaître le niveau des acquis des élèves et donne à ces derniers le sentiment d'être en contrôle permanent, ce qui engendre une forme de stress pour certains » (lire p14).

Pour le SNUipp-FSU c'est l'évaluation au service des apprentissages qui doit prévaloir. Elle doit s'appuyer sur l'avancée de chaque élève et sur la capacité des enseignants à construire des réponses didactiques et pédagogiques adaptées. Selon l'Ifé, l'évaluation formative doit être « plus un message qu'une mesure », elle doit permettre de « communiquer à l'élève ce qu'on attend de lui et de lui faire partager les finalités de l'apprentissage ». C'est donc vers une prise de conscience des enjeux qu'elle doit tendre, pour devenir également formative en fournissant à l'élève des éléments d'analyse de ses stratégies d'apprentissage et favoriser la mise en place de procédures d'autorégulation.

Des évaluations bienveillantes

Pour autant, les prescriptions actuelles de l'administration laissent aux équipes des marges de manœuvre. En témoigne l'école de Saint-Seurin sur l'Isle en Gironde. Avec la conseillère pédagogique de la circonscription, l'équipe a conçu des cartes d'apprentissages, avec pour objectif que chaque élève sache où il en est, qu'il puisse verbaliser ses progrès et que ses parents puissent

suivre son parcours (lire p15). À la maternelle Martin Luther King de Châteauroux (Indre), les enseignants suivent la même démarche. Ils ont mis en place un « classeur des savoirs » ayant des fonctions similaires à celles des cartes d'apprentissages. « Dépasser le faire pour arriver à j'ai appris ou je sais faire. (...) Privilégier le on va apprendre plutôt que le on va faire. (...) A partir de là, on peut évaluer », explique la directrice Angélique Bosc, par ailleurs animatrice départementale de l'Ageem (lire p16).

Dans les deux écoles, la mise en place de ces outils et ces pratiques a demandé du temps et un fort investissement personnel, parfois pris sur le temps libre. Faire évoluer le système actuel, permettre aux équipes de s'approprier de nouvelles formes d'évaluation, requiert aussi certaines conditions : du temps dégagé pour un véritable travail en équipe, des effectifs réduits dans les classes, de l'accompagnement et bien sûr, de la formation initiale et continue. Pour Bernard Rey,



CONFÉRENCE SUR L'ÉVALUATION : CONTRIBUTION DU SNUIPP

« Depuis plusieurs années, l'image de l'évaluation s'est brouillée. Enseignants et parents ont été désorientés par des dispositifs dont les objectifs étaient loin d'être explicites et l'intérêt loin d'être partagé. » Partant de ce constat, il est donc nécessaire pour le SNUipp-FSU de repenser un cadre stable à l'évaluation en redéfinissant ses finalités et ses usages. C'est pourquoi le syndicat a tenu à prendre part au débat lancé dans le cadre de la Conférence nationale sur l'évaluation. Il y a détaillé ses propositions pour « une évaluation exigeante mais bienveillante, au service des apprentissages et de la réussite pour tous les élèves ». Il préconise notamment de différencier l'évaluation des élèves et celle du système éducatif pour lui redonner sa juste place. Mais, selon le syndicat, mieux évaluer pour mieux faire réussir impose aussi de traiter les questions de formation et de conditions de travail, notamment celle des effectifs. « Encourager, porter une attention à tous et à chacun pose de manière évidente la question du nombre d'élèves par classe ». (Lire sur snuipp.fr : le métier /La pratique)

professeur en sciences de l'éducation, il y faut en effet beaucoup de professionnalisme et de savoir faire : « interpréter les erreurs des élèves, les saisir non pas comme les effets d'un manque d'effort ou d'attention, mais comme relevant des conceptions qui font obstacle à l'accès au savoir ; repérer les élèves qui sont dans le « malentendu » à propos des tâches scolaires » (lire p17). L'évaluation au cœur du métier en somme.

* L'évaluation des élèves par les enseignants dans la classe et les établissements : réglementation et pratiques. Une comparaison internationale dans les pays de l'OCDE. Cnesco, décembre 2014.

RAPPORT

LES PRATIQUES ANALYSÉES

Le rapport de l'Inspection Générale* dresse un état des lieux critique des pratiques de notation et d'évaluation des acquis des élèves, éclairé par des comparaisons internationales.

« Les démarches sont peu cohérentes, les pratiques d'évaluation le plus souvent individuelles et donc très hétérogènes : on ne sait pas ce que l'on évalue et les niveaux de performances ne sont pas définis » c'est ce qui ressort d'un rapport de l'Inspection Générale sur l'évaluation des élèves publié en octobre 2013. Les inspecteurs soulignent des pratiques très diverses et au-delà des différents systèmes qui se croisent et s'empilent, ils relèvent que « l'absence de différenciation entre évaluation formative et sommative est récurrente. Le mélange des deux empêche les enseignants de connaître le niveau des acquis des élèves et donnent à ces derniers le sentiment d'être en contrôle permanent, ce qui engendre une forme de

« stress » pour certains. » Les systèmes de notation quant à eux diffèrent selon les cycles et les fonctions de l'évaluation. Absente ou exceptionnelle en maternelle, présente dans moins d'une école sur trois en élémentaire, la notation chiffrée à l'école primaire est désormais un « épiphénomène » constate le rapport. Les notes ne deviennent régulières qu'à partir du CM1 et au CM2, afin de préparer au collège. Ce recours aux notes serait par ailleurs plus courant dans les secteurs urbains favorisés. Les appréciations écrites restent le vecteur permanent dans la notation et l'évaluation. Elles servent à indiquer les progrès et semblent confirmer selon le rapport ce déclin de la notation pour des pratiques visant à encourager les élèves. Cependant, le rapport met en

avant « la calligraphie peu soignée, des commentaires trop sibyllins ou des items trop complexes qui rendent peu explicite leur intérêt. » Pour les inspecteurs, le cadrage national en matière d'évaluation est insuffisant et doit se doubler d'un pilotage local efficient. Ils recommandent de distinguer évaluation pour apprendre et évaluation des acquis, de différencier les attendus des exigibles et de faire évoluer les missions des professeurs des écoles et de collège afin d'assurer la concertation et le travail en équipe pédagogique.

* « La notation et l'évaluation des élèves éclairées par des comparaisons internationales » Rapport à Monsieur le ministre de l'éducation nationale n° 2013-072 Juillet 2013



Nathalie Mons, professeur de sociologie à l'Université de Cergy-Pontoise, présidente du Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco)

2 QUESTIONS À



« Une réflexion sur la nature des épreuves »

Pourquoi remettre à nouveau sur la sellette l'évaluation des élèves ?

Par la mise en place du socle commun de compétences, connaissances et culture au milieu des années 2000, il y a eu changement de paradigme scolaire : passer d'une école centrée sur les moyens et les programmes scolaires à une école qui doit relever le défi de l'acquisition d'un socle commun par l'ensemble des élèves au sortir de la scolarité obligatoire. Cette réflexion actuelle fait que la question de l'évaluation est centrale. La France hésite entre deux modèles d'évaluation et les superpose actuellement : l'un traditionnel fondé sur la prescription de contenus très cadrée par les programmes scolaires et sur des évaluations certificatives harmonisées, pilotées par l'État comme le brevet ou le bac ; l'autre superposant de nouveaux ingrédients au modèle ancien, comme des strates sédimentées, avec le socle et son évaluation. C'est cet assemblage, à ce jour hétéroclite, d'ancien et de nouveau qu'il faut mettre en cohérence. Il est à noter que sur le chemin du socle commun et de l'évaluation, le primaire est le niveau d'enseignement qui a le plus fait avancer ses pratiques pédagogiques.

Quels enseignements pouvez-vous tirer de la comparaison avec les pays de l'OCDE ?

A partir des années 1970, dans de nombreux pays de l'OCDE, les réflexions voient le jour autour d'évolutions de la notation chiffrée traditionnelle soit vers des écoles sans notes au primaire, comme au Danemark ou en Finlande, soit vers de nouvelles échelles de notation par niveaux de compétences, repérés par des lettres par exemple, comme en Angleterre. Ces nouvelles échelles de notation permettent de cerner plus précisément les performances attendues et atteintes et renseignent donc mieux les élèves et leurs parents sur les compétences déjà acquises ou les domaines dans lesquels l'élève doit encore progresser. De nouvelles formes d'épreuves sont aussi proposées aux enseignants, des formations aux évaluations formatives sont développées pour eux. Ces expériences étrangères sont intéressantes car au-delà du débat actuel sur la notation, trop réducteur pour être intéressant et faire avancer notre école, elles nous montrent qu'une réflexion sur l'évaluation doit embarquer également une réflexion sur la nature des épreuves, les liens avec les contenus à enseigner, la communication en direction des familles.

UNE ÉQUIPE À SAINT-SEURIN (33) TRAVAIL À LA CARTE

À St-Seurin en Gironde, toute une école se mobilise autour de l'évaluation des élèves par cartes d'apprentissage. Une méthode plébiscitée par les enfants pour la maîtrise de la progression de leurs savoirs et par leurs parents pour une communication sereine et partagée avec l'école.

À Saint-Seurin sur l'Isle, à côté de Libourne en Gironde, il existe une très belle école élémentaire avec 10 classes en arc de cercle autour d'une agora avec amphithéâtre central surmonté d'une large verrière. Elise Veux, conseillère pédagogique depuis peu, y a affûté ses armes pédagogiques pendant longtemps. La problématique d'Elise ? Remettre de l'ordre et de la cohérence entre socle commun, programmes, progressions et évaluation des apprentissages, construisant ainsi un outil permettant de répondre aux demandes institutionnelles avec moins d'obstacles. Son objectif ? Que chaque élève sache exactement où il en est de ses apprentissages, qu'il puisse verbaliser les progrès qu'il a faits et que ses parents suivent son parcours scolaire en toute lisibilité.

Des cartes d'apprentissage

Alors patiemment, en y consacrant plusieurs jours d'été et quelques heures durant l'année scolaire pour tout s'approprier. Elise et tous les collègues de l'école ont mis au point les cartes d'apprentissage. Toutes les compétences des programmes sont déclinées en cartes d'apprentissage, avec des mots adaptés comme « J'ai compris le sens de la multiplication » ou « Je connais la règle du m devant b et p » ou « Je sais prendre part à un débat », avec des repères en termes de progression selon le cycle (connus des élèves) et des codes couleurs référencés selon les domaines, rouge math, bleu la langue, jaune en sciences, etc. Toute l'école utilise les mêmes codes et le même vocabulaire pédagogique et scolaire. Entre chaque période, la liste des cartes d'apprentissage à travailler est collée dans le cahier, avec l'objectif de chaque compétence. Chaque jour, un planning sur le mur rappelle les cartes à étudier. Chaque exercice sur le cahier du jour rappelle le code de la carte. Après les entraînements, qui peuvent varier en nombre suivant la rapidité de chacun à s'approprier la notion d'apprentissage, les

élèves sont répartis ensuite en groupe de progrès en fonction de leur confiance en eux face à la notion à acquérir, des observations des exercices d'entraînement ou ceux du cahier du jour.

Des groupes de progrès

Les groupes de progrès sont déterminés le soir par l'enseignant après correction des cahiers, grâce à un logiciel de saisie et de tri instantané créé par le



Une école de dix classes mobilisée autour de l'évaluation des apprentissages.

directeur-geek de l'école. Logiciel qui est aussi une aide à l'enseignant quand des séquences ont fortement échouées et qu'il y a réflexion à mener sur la conduite pédagogique de la séquence. Les groupes de progrès ont un franc succès auprès des élèves, ils les connaissent, tous n'y vont pas à chaque fois « mais tout le monde est là pour réussir : les élèves dans leur métier d'élève et le maître dans son métier d'enseignant ». L'élève colorie ensuite sa carte quand elle a été validée.

Elise l'affirme, ses collègues aussi : « Avec les cartes d'apprentissage, je formule davantage auprès des élèves ce qu'ils vont apprendre, ils sont dans la construction pas à pas de leurs savoirs, ils deviennent autonomes et ils mettent du lien entre les domaines d'apprentissage. » Plus d'info à leremuevementsdelise.eklablog.com

CONFÉRENCE DE CONSENSUS

RECOMMANDATIONS

Après 4 mois d'auditions et de groupes de travail, la conférence nationale de consensus sur l'évaluation des élèves initiée par Benoit Hamon pour réformer la politique de l'évaluation s'est terminée en décembre dernier par un débat public sans grande controverse. Pour Etienne Klein, président d'un jury, composé d'acteurs et d'usagers du système éducatif choisis par le ministère, « la question du système de notation est un faux problème ». Le jury remettra ses recommandations à la ministre d'ici la fin du mois. Il devrait proposer « une évaluation plus riche » et probablement par compétences. Une nouvelle évaluation qui devrait distinguer les moments d'évaluation formative et sommative mais aussi « aider les enseignants à faire progresser les élèves ».

CSP

TROIS MODES D'ÉVALUATION

Les premières propositions du CSP détaillent trois modes d'évaluation qui doivent s'articuler tout au long de la scolarité. « L'évaluation comme activité constitutive de l'enseignement et de l'apprentissage » peut prendre des aspects formatifs ou sommatifs mais doit nourrir les dynamiques de classe et permettre aux élèves de progresser. « L'évaluation de certification » valide les acquisitions après les apprentissages, est enregistrée dans un document officiel et renseigne les familles. « L'évaluation qui prépare et instruit les choix des élèves » sert, elle, à l'orientation des élèves.

BACHOTAGE

TEACH FOR THE TEST

« Teaching for the test », c'est une dérive soulignée par de nombreux auteurs et théorisée à partir d'expériences anglo-saxonnes. Quand la pression évaluative est trop forte et intériorisée par les enseignants, ils peuvent être amenés à réduire leurs ambitions éducatives au point de ne faire travailler leurs élèves que pour l'évaluation. Le danger est de réduire l'apprentissage à ce qui est facilement mesurable en négligeant certains domaines d'apprentissage ou d'accorder davantage de temps à la préparation des tests et à leur passation à l'enseignement.

MATERNELLE À CHATEAUX (36)

APPRENDRE AVANT D'ÉVALUER

Dans le groupe Ageem de l'Indre, on pratique en maternelle une évaluation positive qui pointe les acquis plutôt que les manques. On réfléchit également à la conscientisation des apprentissages qui apparaît comme un préalable à l'évaluation.

« **D**épasser le faire pour arriver à j'ai appris ou je sais faire. A partir de là, on peut évaluer. » C'est le crédo d'Angélique Bosc, directrice de l'école maternelle Les quatre vents-Martin Luther King à Châteauroux (36), mais aussi celui du groupe de l'Ageem de l'Indre qu'elle anime. « Comment rendre les élèves conscients de leurs apprentissages ? » est la question qui finalement prime sur celle de l'évaluation. Suite à une animation pédagogique de Christine Bauducco sur « le classeur des savoirs * » le groupe de collègues s'est approprié la démarche et s'est lancé dans un travail d'expérimentation. Il s'agit de relier les activités pratiquées à un apprentissage et, dans sa classe de petits-moyens, Angélique fait verbaliser le « on a appris » qui correspond à une photo des enfants en action. Les fiches ainsi réalisées collectivement rejoignent le classeur des savoirs, consultable dans la classe et dans les familles.

Pour les maîtresses, cela change le regard sur sa pratique car il faut traquer l'implicite et l'invisible et « privilégier le 'on va apprendre' plutôt que le 'on va faire' ».

Une évaluation positive

Les élèves se piquent au jeu et les plus grands cherchent systématiquement ce qu'ils apprennent à travers chaque activité. Tout n'est pas réglé pour autant car « on a appris à tracer des ronds » par exemple ne veut pas dire que tous savent le faire » précise Angélique. C'est pourquoi à partir de janvier elle associe à certains de ses travaux des brevets mis au point par l'enseignante blogueuse Christine Lemoine** pour témoigner à la fois de l'activité pratiquée et d'un



Le classeur des savoirs devient un outil de la classe qu'on peut consulter et emporter à la maison.

niveau de compétence acquis individuellement. Quant au traditionnel livret d'évaluation exigé par l'institution et demandé par les familles, il existe aussi. Mais dans l'école, il est résolument positif puisque seules les réussites y sont pointées en vert.

Ageem: association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques / *aux éditions Retz / ** maternelles.net

EXEMPLES

CAHIER DE RÉUSSITES ET DE PROGRÈS

Partager l'évaluation avec les élèves, garder une mémoire des apprentissages, construire une liaison école-famille-élève avec un regard positif sur l'enfant, fournir un outil d'évaluation formative aux enseignants. Ce sont les objectifs des cahiers de réussites et de progrès en maternelle. Le groupe départemental « maternelle » de Vendée (85) en propose deux exemples, détaillés par leurs concepteurs, sur le site de l'académie. Le premier en version papier est proposé au téléchargement. Le second est numérique et montre comment les outils multimédias peuvent rendre compte des progrès des élèves.

➤ www.pedagogie.ac-nantes.fr (suivre « 1^{er} degré » puis « TUIC » ou « l'autonomie et l'initiative »)

RESSOURCES INSTITUTIONNELLES

LE CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

Parmi les nombreuses ressources en lignes proposées par le site de la Conférence nationale sur l'évaluation, on trouvera la vidéo d'une intervention de Jean-Marc Monteil, professeur au Cnam. Celui-ci montre à travers deux narrations scientifiques combien l'évaluation est liée à un contexte et que la performance mesurée ne rend pas compte des capacités des individus. Il détaille notamment comment une même tâche de reproduction de figure peut être plus ou moins réussie selon qu'elle est présentée comme un travail de dessin ou un travail de géométrie.

➤ www.conference-evaluation-des-eleves.education.gouv.fr

ÉVALUATION FORMATIVE

ASSESSMENT FOR LEARNING

L'évaluation pour les apprentissages (assessment for learning) a été théorisée par deux chercheurs britanniques Paul Black et Dylan William au début des années 2000. Le site académique de Montpellier en rappelle les caractéristiques fondées sur quatre pratiques corrélées : la mise en œuvre de questions orales efficaces ; un usage formatif de l'évaluation sommative, en identifiant systématiquement dans les productions des élèves trois succès et une voie d'amélioration ; le développement des interactions et des échanges ; l'utilisation de l'auto-évaluation et de l'évaluation par les pairs.

➤ <http://cardie.ac-montpellier.fr/> suivre ressources/évaluation

« Pas un discours sur l'élève mais un discours à l'élève »

L'évaluation peut-elle se mettre au service des apprentissages et de la réussite des élèves ?

Oui, sans doute ; l'évaluation devrait même être faite pour cela. Mais nous devons convenir que nos pratiques d'enseignants, du primaire à l'université, sont, sauf quelques exceptions, très différentes de ce qu'il faudrait pour que l'évaluation soit au service des apprentissages. Elles consistent à situer la production d'un élève sur une échelle, ce peut être une note chiffrée, une lettre ou n'importe quel système symbolique impliquant une graduation linéaire : tout cela revient au même. C'est très peu significatif du travail de l'élève, car cela ramène une multiplicité d'aspects hétérogènes entre eux à une graduation homogène. Mais cela rend comparables entre elles les productions d'élèves.

Pourquoi ce besoin de comparaison ?

Parce que réussir à l'école, c'est avoir plus de chance, sans que ce soit automatique, d'accéder à une condition sociable favorable, tandis qu'échouer à l'école ferme des portes. Dans nos sociétés, l'école sert aussi à classer les individus en vue de leur positionnement social futur. Une telle évaluation sous la forme de « mesures » comparables a-t-elle au moins un effet motivant chez les élèves ? Rien n'est moins sûr. L'émulation joue pour les trois ou quatre meilleurs élèves de la classe. Au-delà, c'est la résignation.

Y a-t-il d'autres solutions ?

Toute autre devrait être une évaluation vraiment au service des apprentissages. Il ne s'agirait plus d'attribuer au travail de l'élève une valeur quantifiable qui permette de le comparer aux autres. Il ne s'agirait même pas d'expliquer, en termes qualitatifs, les caractéristiques de ce travail ; mais de dialoguer avec l'élève pour qu'il se rende compte où il en est dans son cheminement d'apprentissage. Non pas un discours sur l'élève et son travail, mais un discours à l'élève.

Les enseignants doivent-ils être formés à l'évaluation ? Comment ?

Bien sûr, ils devraient l'être. Mais si on arrive à faire traduire cette exigence dans la formation initiale, il est à craindre qu'elle soit interprétée comme l'exigence de cours expliquant comment rendre aussi exacte que possible l'appréciation quantitative des productions des élèves et cela dans le but que la comparaison entre élèves soit « juste ». Certes, s'il s'agit de comparaison, il vaut mieux qu'elle

« SE FORMER À L'ÉVALUATION AU SERVICE DES APPRENTISSAGES, C'EST SURTOUT SE FORMER À LA CONNAISSANCE DES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE. »

soit juste. Mais s'il s'agit d'aider à l'apprentissage, c'est autre chose qu'il faut savoir faire : interpréter les erreurs des élèves, les saisir non pas comme des effets d'un manque d'effort ou d'attention, mais comme relevant de conceptions qui font obstacle à l'accès au savoir ; repérer les élèves qui sont dans le « malentendu » à propos des tâches scolaires, parce qu'ils n'en voient que la matérialité et ne soupçonnent pas qu'elles réfèrent à un savoir. Par exemple, dans une leçon de géomé-



BERNARD REY EST PROFESSEUR HONORAIRE DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES. SES RECHERCHES PORTENT SUR LES PRATIQUES ENSEIGNANTES, LES MÉCANISMES DE REPRODUCTION DES INÉGALITÉS ET L'USAGE DE LA NOTION DE COMPÉTENCE DANS LES SYSTÈMES SCOLAIRES. IL EST MEMBRE DE LA COMMISSION DE PILOTAGE DU SYSTÈME ÉDUCATIF DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE.

trie où l'enseignant voulait introduire le fait que tous les points d'un cercle sont équidistants du centre, j'ai vu plusieurs élèves s'imaginer que le but de la leçon était d'arriver à tracer des cercles sans dérapier. Repérer et redresser ce type de malentendu, telle devrait être la tâche évaluative principale. Bref, se former à l'évaluation au service des apprentissages, c'est surtout se former à la connaissance des processus d'apprentissage scolaire.

Peut-on concilier évaluation des élèves et évaluation du système éducatif ?

Il s'agit évidemment d'évaluations distinctes, même si elles partent d'un même matériau que sont les productions d'élèves. Sous l'influence du « New Public Management », venu des États-Unis, la puissance publique tend, dans beaucoup de pays dont la France, à déléguer aux instances locales - académies, établissements, voire enseignants - le choix des moyens pédagogiques et à s'intéresser seulement à leurs « performances », c'est-à-dire aux résultats des élèves. Mais qu'il s'agisse d'évaluer les élèves ou les systèmes éducatifs, l'évaluation par les résultats passe à côté de l'essentiel. Et on peut se demander si l'évaluation d'un système éducatif ne devrait pas plutôt passer par l'examen des processus d'enseignement-apprentissage mis en œuvre.

A lire : « La notion de compétence en éducation et formation. Enjeux et problèmes » De Boeck (2014)